

Date de convocation : 03/04/2017

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 11

Compte-rendu du Conseil Municipal du 07 avril 2017

Le sept avril deux mil dix-sept à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROBIN.

Etaients présents :

M. Jean-Claude ROBIN, M. Michel VEZINES, M. Claude SAYAGH, M. Stéphane AUDUREAU (arrivé en cours de conseil), M. Michel GLANARD, M. Frantz MOUSSU, M. Pascal DEBUYSE, M. Joël THEILLARD, Mme Stéphanie SAN ROQUE, M. Michaël HADENGUE.

Absents et représentés :

M. Loïc COUDRAY donne procuration à M. Claude SAYAGH

Absents:

M. POTTIER Sébastien,

Mme FERNANDEZ Aurélia,

Mme LE BOURDONNEC Armelle,

M. ARIAS Francis

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. Michaël HADENGUE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Puis, on passe aux questions inscrites à l'ordre du jour.

2017-06 : Approbation du compte administratif 2016 budget communal, à l'unanimité

Les résultats du compte administratif relatif à l'exercice 2016, présenté par M. Michel VEZINES, Maire-adjoint sont les suivants :

• Excédent de la section de fonctionnement	121 250,05 €
• Déficit de la section d'investissement	3 246,23 €
	<hr/>
Excédent global	118 003,82 €
	<hr/> <hr/>

En €	Investissement		Fonctionnement		Résultat/Solde	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Reports N-1		84 106,92		101 515,23		
Opérations de l'exercice 2016	243 905,34	156 552,19	292 910,69	312 645,51		
Totaux	243 905,34	240 659,11	292 910,69	414 160,74		
Résultat de clôture	3 246,23			121 250,05		118 003,82
Restes à réaliser	4 200,00	7 312,00				
Résultats définitifs	248 105,34	247 971,11			134,23	

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, après en avoir délibéré, l'assemblée approuve le compte administratif 2016 pour les sections d'investissement et de fonctionnement.

Le Maire s'étant retiré de la salle, le conseil municipal après délibération vote le compte administratif 2016 à l'unanimité des présents et représentés soit 09 voix.

2017-07 Approbation du compte de gestion 2016 budget communal, à l'unanimité

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2016,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les comptes sont exacts,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016, par le Receveur est conforme au compte administratif de l'exercice 2016 et l'approuve à l'unanimité.

2017-08 Vote de l'affectation de résultat du budget communal, à l'unanimité

Le Conseil Municipal, vu :

- les résultats du compte administratif du budget communal :

- Section de fonctionnement : 121 250,05 €
- Section d'investissement : - 3 246,23 €
- Restes à réaliser : 3 112,00 €

- Le besoin de financement à l'article 1068 recettes d'investissement : 134,23 €

Décide, après en avoir délibéré, d'affecter **134,23 €** en section d'investissement à l'article 1068 et de reporter **121 115,82 €** en section de fonctionnement à l'article 002.

2017-09 Vote taux des taxes locales, à l'unanimité

Ayant pris connaissance de l'état de notification des taux d'imposition de 2017, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de maintenir les taux de l'année 2016 pour l'année 2017, soit :

- Taxe d'habitation : 7,96 %
- Taxe foncière bâti : 10,07 %
- Taxe foncière non bâti : 43,82 %

2017-10 Vote budget primitif 2017 budget communal, à l'unanimité

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2017 de la commune en équilibre en dépenses et en recettes :

- Section de fonctionnement 399 548,82 €
- Section d'investissement 98 291,78 €

Le Conseil Municipal adopte, à la majorité des membres présents, le budget présenté.

2017-11 Vote indice de rémunération des élus locaux, à l'unanimité

Lors du conseil municipal du 26 juin 2015, le taux de rémunérations des élus (Maire et adjoints) ont été votés par rapport à l'indice 1015. Cet indice a été modifié au 1^{er} janvier 2017 et le sera de nouveau au 1^{er} janvier 2018. Il est proposé au conseil municipal de voter la rémunération des élus en fonction de « l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ».

2017-12 Programme Local de l'Habitat 2016-2020, à l'unanimité

Le conseil communautaire a délibéré sur le Plan Local de l'Habitat Intercommunal le 07 décembre 2016, les conseils municipaux des communes membres doivent émettre un avis sur ce PLHI, s'ils ne se prononcent pas, l'avis sera réputé favorable.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le Plan Local de l'Habitat Intercommunal voté par le conseil communautaire.

2017-13 Rétrocession concession cimetièrre, à l'unanimité

Par courrier en date du 14 février dernier, Monsieur & Madame MARTIN habitant rue de la Mare Mittée à Tilly, ont fait part de leur souhait de rétrocéder leur concession de terrain dans le cimetière communal suite à leur déménagement.

Le conseil, après en avoir délibéré, accepte de reprendre la concession n° 188, emplacement C6.

2017-14 Réseau SNCF passage Ligne Nouvelle Paris-Normandie, 10 pour, 1 abstention

La FDSEA IDF, la chambre d'agriculture interdépartementale et les jeunes agriculteurs d'Ile de France demandent aux élus locaux de se prononcer, par une délibération du conseil municipal, contre le projet du passage de la ligne nouvelle Paris-Normandie sur les zones étudiées par la société SNCF Réseau.

Le conseil municipal, considérant le tracé de la ligne et son emprise importante sur les terres agricoles et après en avoir délibéré, se prononce **contre** (10 voix pour, 1 voix abstention) le projet du passage de la ligne nouvelle Paris-Normandie.

2017-15 Libéralités reçues, à l'unanimité

Un don de 150 € a été fait par la famille pour le prêt de quelques heures de la salle polyvalente à l'issue de l'enterrement de Madame LECOQ. Cette somme sera imputée à l'article 7713 du budget de la commune.

Le conseil municipal, accepte ce don à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Permanences des conseillers lors des élections (Présidentielles et Législatives), le tableau est mis à jour.
- PLU : les personnes publiques associées ont fait part de leur avis sur le dossier du PLU. Ils seront versés au résultat de l'enquête publique qui aura lieu du 27 avril au 10 juin.
- L'entreprise Wattelet va reprendre les enrobés rue de Saint Laurent, le premier tapis n'étant pas conforme au marché signé.
- Une étude est en cours pour finaliser l'enfouissement Grand Rue et rue de Saint Laurent, avec renouvellement de la canalisation d'eau potable.
- Des plantations sont en cours autour de la salle des fêtes. Le conseil rappelle que les habitants ont jusqu'au 15 juin pour s'inscrire au concours maisons et balcons fleuris.
- Cérémonie du 8 mai : rendez-vous à 10h15 à la mairie puis départ pour le monument où la commémoration aura lieu à 10h30, suivie de la remise des médailles du travail à 11h00 à la mairie.
- Le ramassage des déchets verts a commencé le 3 avril dernier. Le SIEED a dû faire face à l'augmentation du nombre de communes à ramasser et au volume particulièrement important du premier ramassage : 452 tonnes le premier jour. C'est pourquoi ils ont dû étaler sur plusieurs jours la collecte.
- Pour faire face au manque de communication lors d'évènements particuliers, le conseil municipal va mettre en place une liste d'adresses mail auxquelles la mairie pourra envoyer les informations importantes. Les habitants intéressés peuvent se faire connaître auprès du secrétariat afin de communiquer leur adresse mail qui restera confidentielle.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h45.